LETTRE D'INFORMATION
sur le projet éolien des Beauces et des Sécherons
Reuilly (36)

Juillet 2024

*En accord avec le conseil municipal de Reuilly, notre société, VALOREM, étudie l'**implantation de nouvelles éoliennes sur la commune**. Cette lettre présente les grandes lignes de ce projet.*

VALOREM, UN SPÉCIALISTE DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Groupe français indépendant, VALOREM accompagne les collectivités dans leurs **projets d'énergies renouvelables** depuis 1994. Nos 500 collaborateurs développent, construisent et exploitent des **parcs éoliens, solaires, hydroélectriques**...
Cette année, VALOREM célèbre 30 ans d'expertise, d'engagement et d'aventure humaine au service de la transition énergétique.

Sur votre territoire, **VALOREM a porté le projet éolien de Reuilly et Diou Énergies** (7 éoliennes à Reuilly et 2 à Diou), qui a produit 46 GWh d'électricité verte en 2022.

L'IMPLANTATION DES ÉOLIENNES

Lors de l'étude de faisabilité du projet, les service de l'Armée avaient restreint l'implantation à une ligne de 4 éoliennes. Après différents échanges, nous avons pu trouver un accord pour 2 éoliennes supplémentaires. Ce sont donc 6 éoliennes en développement sur ce secteur.

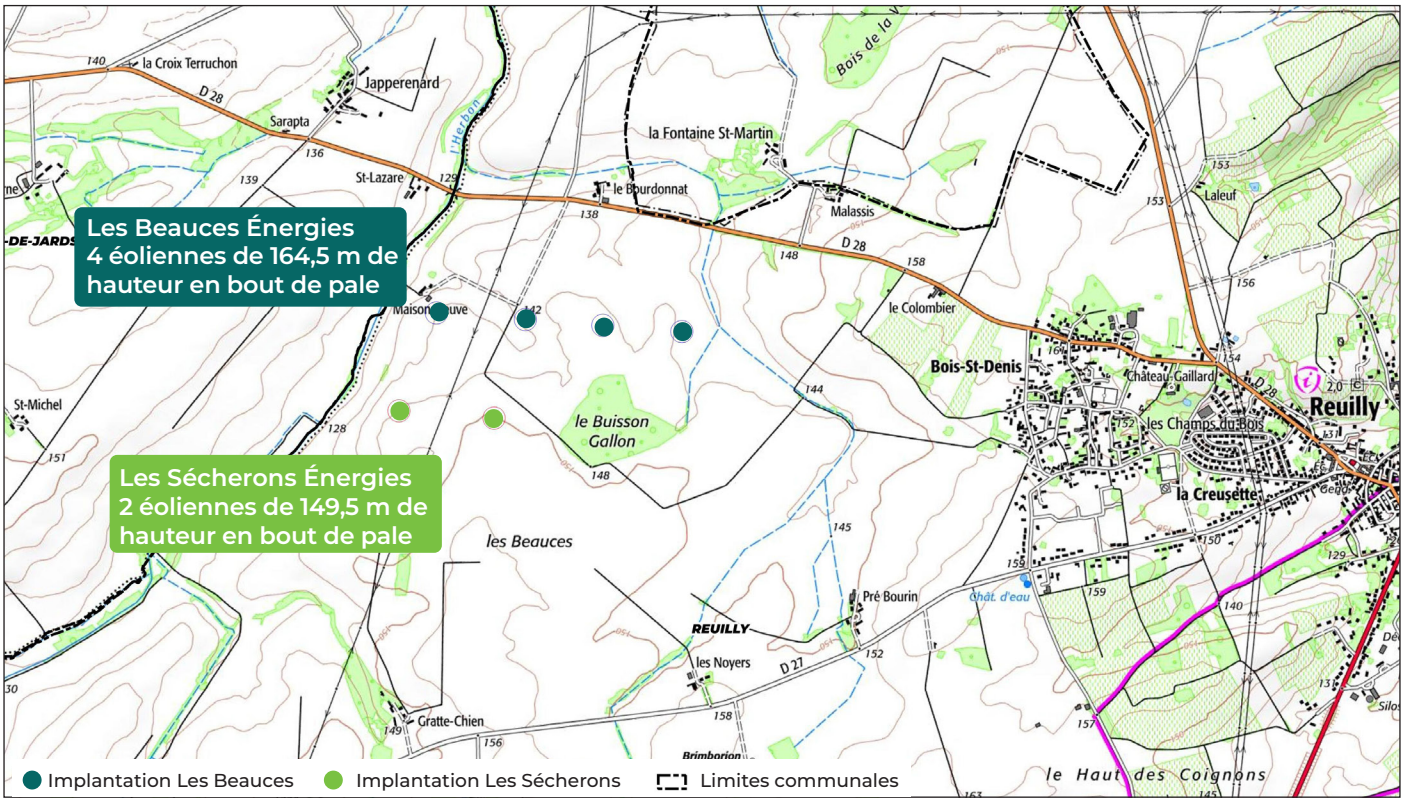

CHIFFRES CLÉS

6 éoliennes
de 3,6 MW chacune

21,6 MW
Puissance totale

42,6 GWh/an
Production moyenne

32 % des besoins électriques du Pays d'Issoudun
Tous usages confondus (résidententiel, industrie, agriculture, tertiaire) / Sources ENEDIS 2022

17 760 tonnes de CO_2 évitées
À production identique, en comparaison avec une centrale à gaz (source RTE)

LETTRE D'INFORMATION
sur le projet éolien des Beauces et des Sécherons à Reuilly (36)

L'ÉNERGIE D'AGIR

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Réalisée par des experts indépendants, cette étude a analysé les **spécificités de votre territoire** au travers de différentes thématiques. En prenant en compte les enjeux ainsi identifiés, VALOREM a défini les **caractéristiques du projet** (nombre, type et emplacement des éoliennes...). L'implantation choisie intègre les **contraintes imposées par l'Armée** ainsi que les **recommandations des bureaux d'études et des services de l'État.**

Le potentiel de vent a été calculé à partir des études menées pour le parc de Reuilly et Diou Énergies, voisin de 2 km. Le vent provient majoritairement du sud-ouest, avec une vitesse moyenne d'environ 23 km/h à 100 m de hauteur.

L'étude acoustique a analysé le bruit ambiant depuis des habitations riveraines de la zone d'étude.
La contribution sonore des éoliennes a ensuite été simulée pour s'assurer du respect de la réglementation.

L'étude de raccordement au réseau électrique a identifié la possibilité de se raccorder sur le futur poste source "Indre 1" (position à définir par RTE, mise en service envisagée en 2030).

L'étude environnementale a porté sur les oiseaux, les chauves-souris, la faune, la flore et les zones humides.
Afin de préserver l'activité des chauves-souris, les éoliennes pourront être arrêtées la nuit, dans certaines conditions (vitesse du vent, température, pluviométrie et période de l'année).

L'étude paysagère : sur ce projet, les vues sont majoritairement ouvertes sur des parcelles agricoles et quelques boisements.
Afin de favoriser son intégration, sa cohérence avec le paysage et les parcs éoliens existants, VALOREM a privilégié une implantation en 2 lignes parallèles, avec des interdistances régulières entre chaque éolienne.

PLANNING PRÉVISIONNEL

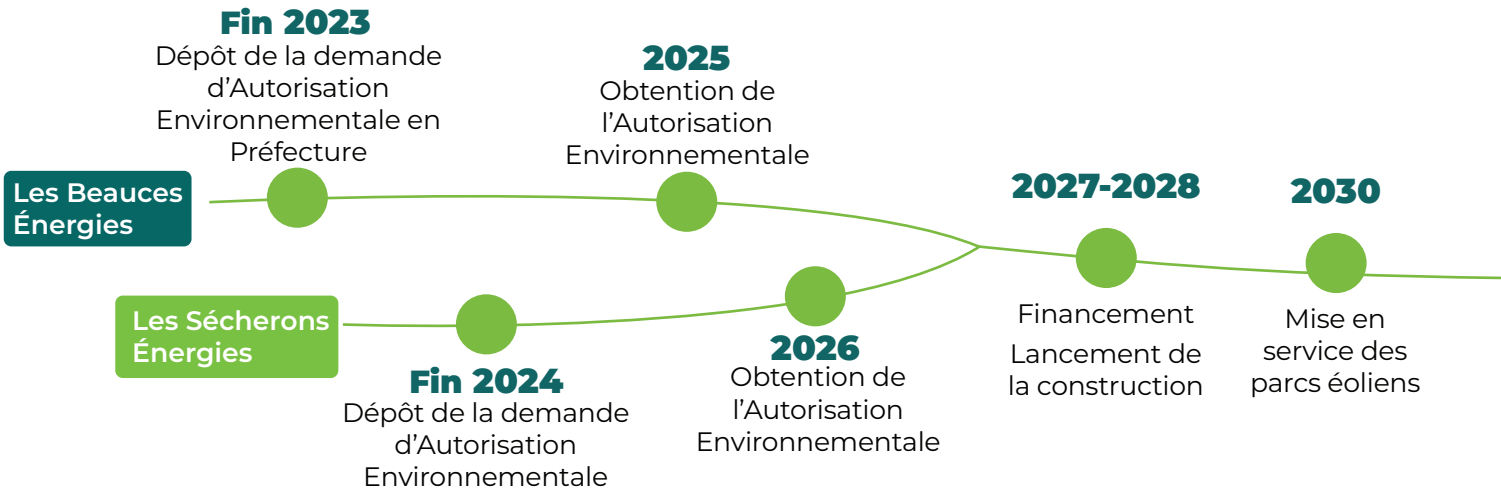

Votre contact VALOREM
Tara Hervé-Franchart, cheffe de projets
1 Rue Eugène Varlin 44100 Nantes
Tél. 06 09 45 31 33
tara.herve-franchart@valorem-energie.com

VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGIR

Lettre d'information - Juillet 2024
Commune de Reuilly
Directeur de la publication et impressions : VALOREM
www.valorem-energie.com